

CROSS DE BASSIN / CHAUNY- St QUENTIN MERCREDI 17 NOVEMBRE Beautor 2021

1. ORGANISATION

District UNSS de Chauny

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTER :

Les coordonateurs de district :

COMBLET BRICE - Tel : 06.95.07.32.99 brice.comblet@ac-amiens.fr

ROCHOTTE Jérôme - Tel: 07.77.88.28.89 jerome.rochotte@ac-amiens.fr

Juge arbitre : GEMINEL Julien - 06 07 40 10 19 julien.geminel@ac-amiens.fr

2. DEPLACEMENTS

Les déplacements sont placés sous la responsabilité des Associations Sportives.

Chaque district prend en charge l'organisation des transports qui seront remboursés par le SD UNSS.

3. ACCES – PARCOURS

Le Cross se déroule au parc des sports et loisirs de Beautor

Stationnement des bus : En arrivant les bus déposeront les élèves au plus près des vestiaires et iront rejoindre le parking prévu à cet effet.



4. ACCUEIL VESTIAIRES



L'accueil sur le site se fera à partir de 13h30. Dès votre arrivée, vous devrez vous rendre au podium pour prendre connaissance des consignes spécifiques à chaque poste. **Mise en place des jurys 14h00, première course 14h15 précises.**

Avec les mesures sanitaires actuelles, l'accès aux vestiaires sera impossible. Nous demanderons donc aux collègues de s'organiser pour que les élèves puissent venir en tenue ou éventuellement se changer sous leur tonnelle. En cas de nécessité, un petit espace sera mis à disposition sous le préau après les courses.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE SUR TOUT L'ESPACE DE LA BASE DE LOISIRS (SAUF PENDANT LA COURSE).

Les enseignants désignés veilleront au respect des règles et des installations.

5. LICENCES

Seuls les élèves licenciés UNSS peuvent participer aux courses organisées lors du cross du bassin Centre. Il sera nécessaire d'avoir procédé à [l'inscription OPUSS au plus tard le dimanche 14 novembre 23h45.](#)

Le listing signé par le président de l'AS sera déposé au podium.

6. FICHE TECHNIQUE

REGLEMENTS GENERAUX

Les licenciés UNSS participent aux compétitions sous les couleurs de l'Association Sportive de leur établissement.

Attention, pour le niveau bassin, nous effectuerons les courses sous le format traditionnel : pas de relais pour les benjamin(e)s.

CONSTITUTION D'EQUIPES

Catégories	Composition de l'équipe	Classement sur :
Equipes Benjamins MIXTES	3 filles et 3 garçons	2 filles + 2 garçons
Equipes Minimes MIXTES	3 filles et 3 garçons 1 Cadet(te) 1 autorisé(e)	5 élèves
Equipes Sport Partagé	4 élèves (2 élèves «valides» et 2 élèves «en situation de handicap »).	4 élèves

ORDRE DES COURSES

Les lycées n'étant pas présents, il n'y aura que 4 courses (les cadet(te)s courent et sont classés avec les minimes).

Courses	Catégories	Distances	Définition des boucles		Horaires
			PB	Petite Boucle = 960 m	
			GB	Grande Boucle = 1500 m	
				Arrivée = 40 m	
N°1	Benjamins F	2000 m	2 PB	+ Arrivée	14h15
N°2	Benjamines G	2000 m	2 PB	+ Arrivée	14h40
N°3	Minimes F + Cadettes	2600 m	1 PB + 1 GB	+ Arrivée	15h05
N°4	Sport partagé	3200 m	2 GB	+ Arrivée	15h35
N°5	Minimes G + cadets	3200 m	2 GB	+ Arrivée	16h00

D- SECRETARIAT

Responsable : Caroline Bidard

TRES IMPORTANT

Les résultats du cross de district seront traités avec le logiciel **CROSS UNSS** afin de transmettre au service départemental des résultats conformes aux besoins de qualifications.

Ceci nous impose quelques contraintes

IMPERATIVEMENT :

- 1) **Tous les élèves participants au cross devront être licenciés au plus tard dimanche 14 novembre 23h45** (la validation des licences se fait la nuit) Nous importerons le listing départemental le lundi pour éditer les dossards dans la journée.
- 2) **Aucun élève licencié le lundi ne pourra être classé. Il pourra courir, mais ne sera pas classé et ne comptera pas dans le classement par équipe de son AS.**
- 3) **Les participants seront identifiés par leur N° de dossard.**

E- DOSSARD

Les dossards seront édités par les coordos de district et seront à retirer par chaque AS au secrétariat à leur arrivée le jour du cross.

Les élèves devront se munir de 4 épingles de sécurité pour fixer leur dossard

F- PARCOURS (joint en annexe 1)

G- ORGANISATION COURSE (joint en annexe 2)

Les différentes tâches sont réparties par district, l'établissement ne mettant pas un collègue pour assurer le bon déroulement des courses ne pourra pas prendre le départ.

Les responsables parcours positionnés sur les points **assurent la sécurité** et veillent au bon déroulement des courses (éviter les tricheries, guider les coureurs...). **Merci de vous présenter au secrétariat à votre arrivée pour identifier les éventuelles absences aux points de surveillance.**

Ils sont chargés, en cas d'irrégularité constatée, de récupérer le dossard de l'élève en cause et de le signaler aux responsables de l'organisation et aux responsables à l'arrivée.

M. COMBLET Brice du district de Chauny veillera à la bonne organisation de la répartition des collègues sur le parcours.

H- QUALIFICATIONS

Le cross du « bassin » centre est qualificatif au cross départemental pour les catégories benjamins et minimes selon des quotas définis par le DD UNSS en fonction des effectifs des différents cross de bassin.

ATTENTION : les qualifications en benjamin s'effectueront sur la base de 2 BG + 2 BF pour le format relais retenu au cross départemental (format classique pour les minimes).

I- RESULTATS ET RECOMPENSES

Les résultats seront communiqués sur le site opuss et éventuellement sur le facebook du SD UNSS.

Les 3 premiers de chaque course (**une médaille**) seront récompensés aussitôt la course. Il n'y aura pas de protocole de remise de médailles par équipe. Les récompenses seront données aux collègues concernés.

Bon Cross à toutes et à tous.